ROUBAIX

L'AUTO DE M. L'ADJOINT

Nous avions annoncé, sous ce titre, il y a quelques jours, que l'automobile de M. Gustave Watinne, adjoint au maire de Roubaix, s'était bloqué place de la Gare entre le tramway et le trottoir.

Or, il se trouve que l'automobile en question appartenait en réalité à M. Jolre, banquier à Tourcoing.

Cette petite erreur d'information avait été commise non seulement par nous, mais encore par plusieurs de nos confrères et notamment par le *Journal de Roubaix* à qui pourtant, sa situation particulière vis-à-vis d'un adjoint de la municipalité de M. Motte aurait peut-être pu valoir d'être le mieux renseigné en l'occurrence.

... Quoi qu'il en soit, M. Gustave Watinne nous a prié par lettre de rectifier notre information première.

M. l'adjoint aurait-il tremblé de voir quelque peu compromise dans l'opinion de ses administrés sa réputation d'excellent « chauffeur » ?

S'il en était vraiment ainsi, nous serions marris d'avoir pu aussi inconsidérément provoquer de pareilles inquiétudes...

Et nous nous empresserons de les calmer en criant bien haut à tous nos lecteurs enfin désabusés : « Rassurez-vous ! Au point de vue de l'automobilisme comme à tous les autres, votre édile, M. Gustave Wattinne, est toujours digne de votre admiration ! »

Voilà qui est fait... Dormez, mangez et... chauffez en paix, M. l'Adjoint.

—o—

OBSEQUES CIVILES

Vendredi à trois heures, ont eu lieu les funérailles civiles du citoyen Fleuris Tonneau, ancien conseiller municipal socialiste de Roubaix.

A trois heures un quart, le cortège funèbre quittait la maison mortuaire, rue Pierre Motte.

Conformément à la volonté du défunt, le cercueil posé sur un corbillard n'était chargé d'aucune couronne.

Les cordons du poele étaient tenus par MM. Carrette, ancien maire de Roubaix ; Thérin, conseiller d'arrondissement ; Lefebvre, Lepers, Yvo Van Waerebecke, conseillers municipaux et Kimpe, président de la Coopérative la Paix.

Derrière le cercueil, précédant la famille, se trouvaient MM. Bailleul, Kimpe, Watremez, Selliez, Dujardin, Rousselle et Decock, conseillers municipaux de la minorité.

Six à sept cents citoyens avaient tenu à accompagner Tonneau à sa dernière demeure.

Parmi eux, nous avons remarqué MM. Brifaut, conseiller général ; Chevalier, Hespel, Peniaut et Wichart, anciens conseillers municipaux ; Marcel Cauwel, rédacteur de l'*Egalité* ; Louis Tarisse, membre de la Caisse des Ecoles ; Bellon, délégué cantonal, inspecteur du travail, etc..

Sur la tombe, un discours a été prononcé par le citoyen Lefebvre, au nom du Parti Ouvrier, du Syndical Textile et de la Libre Pensée « Ni Dieu, Ni Maître ! »

Nous renouvelons à la famille Tonneau, l'expression de nos sincères condoléances.

—o—

UN BON MOUVEMENT

Jeudi soir, vers huit heures et demie, M. Alfred Malfait, 35 ans, mécanicien, demeurant à Vieux-Condé, s'est présenté au bureau central où il a déclaré au brigadier de garde, être l'auteur de l'incendie de la meule de paille, boulevard Lacordaire.

« Je ne veux pas, a-t-il dit, qu'un innocent soit condamné à ma place.... »

On se souvient, en effet, que la police avait arrêté à tout hasard, un pauvre hère qui ayant été chercher abri sous la meule de paille en question, avait failli lui-même être victime de l'incendie.

Il aurait été probablement par-dessus le marché, victime des tribunaux sans l'intervention de M. Malfait.

Celui-ci peut être un incendiaire, mais son attitude prouve, en tout cas, qu'il n'est pas dénué de bons sentiments et nous espérons que la justice saura lui en tenir compte.

M. Malfait a été écroué au dépôt et mis à la disposition de M. le commissaire de police du deuxième arrondissement.

—o—

DANS LE MONDE

Dans la nuit de jeudi à vendredi, vers minuit, un sieur Amand Fourlinie, sortant de prison, s'introduisit dans la chambre de sa femme, née Hélène Lepers, 29 ans, rue du Fort, 38, s'empara d'un porte-monnaie qui garnissait la profonde d'un pantalon appartenant à un nommé Verbèke Herman, 20 ans, frauduer, habitant la maison, puis il prit la fuite avec son butin.

... Cependant, la dame Fourlinie, le Verbèke précité et un autre fraudeur, du nom de Camille Lejeune, 23 ans, qui devisaient ensemble, dans une pièce voisine, ne tardèrent pas à éventer le larcin.

Les deux hommes s'élancèrent sur les traces du voleur, et, étant parvenus à le rejoindre, ils le bourrèrent consciencieusement de coups de pied et de couteau.

M. le docteur Montaigne requis à donner ses soins au blessé, l'a fait admettre à l'Hôtel-Dieu.

La dame Fourlinie, Verbèke et Lejeune ont été écroués.

Le blessé se trouve dans un état satisfaisant.

Verbèke qui a reconnu avoir porté à Fourlinie des coups de couteau, de tête et de pied, a été conduit à Lille aujourd'hui.

—o—

LE CAMBRIOLAGE DU JOUR

Mercredi soir, en rentrant chez lui, M. Alfred Lorthiois, tisserand, 14, rue Beaumarchais, constata que les chevaliers de la Pince-Monseigneur lui avaient rendu visite en son absence.

Après avoir fracturé la porte extérieure, les malandrins, fouillant les tiroirs des meubles, y avaient enlevé une boîte contenant des pièces de famille, une quittance de vélo s'élevant à 175 francs, une déclaration de cycliste et autre objets divers.

Comme toujours.... une enquête est ouverte.

—o—

UN FOU FURIEUX

Dans la nuit de jeudi à vendredi vers trois heures, les agents Locafier et Kindt, en tournée rue Turgot, ayant perçu des appels désespérs semblant provenir de la cour Vandamme pénétrèrent dans la dite cour où ils trouvèrent une malheureuse femme en butte aux mauvais traitements de son mari, un sieur Jules Franchomme, 35 ans, rentier.

Le violent personnage, amené au poste de police voisin, y ayant été reconnu atteint d'aliénation mentale, a été conduit à l'Hôtel-Dieu.

—o—

PINCE

Les agents Paris, Averbeke et Douriaigne ont arrêté, hier soir, quai de Wattrelos, le nommé Désiré Briffaut, donneur de fils (....à retordre aux policiers !!), sans domicile fixe, en vertu d'un mandat d'arrêt pour vol, émanant de M. Delaé, juge d'instruction, au parquet de Lille.

—o—

L'AMOUR DE LA FRANCE

M. Louis Lepers, 38 ans, ouvrier de ferme, demeurant à Néchin, a été arrêté rue de Lannoy, par le brigadier Desmetre, pour infraction à un arrêté d'expulsion.

LE PRIX DES CODILLOTS

Le nommé Florimond Lesage, 28 ans, journalier, demeurant 55, rue de l'Alma, a été mis en état d'arrestation pour vol d'une paire de bottines d'une valeur de 10 francs, au préjudice de M. Henri Duprelz, 33 ans, domestique à l'Hôtel Ferraille, rue de la Gare.

—o—

UN COUP DE COLLIER

Avant-hier après-midi, vers 2 heures, M. Charles Vanoverveldé, 30 ans, demeurant 15, rue de Colmar, à Croix, cocher au service de M. Roussel-Desrousseaux, teinturier, 48, rue Watt, était occupé dans l'écurie à harnacher le cheval, lorsque le Bucéphale s'étant cabré brusquement, projeta son cavalier sur la face de M. Vanoverveldé qui reçut un sérieux « pochon » à l'œil gauche.

—o—

LES RENTES DES TRAVAILLEURS

Mercredi, à midi, au tissage Paul Prouvost Frères, rue d'Hem, 14, un contremaître de tissage, M. Charles Questroy, 54 ans, rue du Moulin, cour Pennel, 13, a eu, en réparant un métier, la main droite prise dans un engrenage.

L'amputation des deux dernières phalanges de l'annulaire et de la dernière phalange du petit doigt ont dû être pratiquées.

— M. Jean Sermeels, 67 ans, 17, rue Rossini, tisserand chez M. Henri Prouvost, fabricant, 43, rue du Nouveau-Monde, a eu, le 28 courant, à 5 heures du soir, le bras gauche pris entre le poitrinaire et l'échasse de son métier.

Le radius droit a été fracturé au tiers moyen.

— M. René Baghem, 50 ans, 168, rue Archimède, ouvrier chez M. Auguste Lepoutre, fabricant, 28, rue de la Redoute, ouvrait, jeudi matin, vers 5 heures, le registre de chaudière, lorsque la chaîne supportant le contre-poids s'étant rompue, il se fractura le calcanéum gauche en tombant sur les talons, dans la cave des générateurs.

— Le 28 courant, à 11 heures du matin, un camionneur de la maison Delespierre-Lemaire, 20, rue de l'Alma, M. Emile Duquenne, 38 ans, 40, quai de Dunkerque, s'est blessé à la main en chargeant un camion.

— Le 28 courant, dans la matinée, M. Numa Pierrance, 34 ans, domestique chez M. Joseph Wattine-Delaunoy, filateur, 2, rue Malesherbe, s'étant piqué l'index droit à une saillie de clou dépassant d'une caisse, il en résulta une lymphangite phlegmoneuse de la phalange blessée.

—Un étaleur de la maison Allard et Cie, François Vangouethem, 70 ans, demeurant rue Beauregard, cour Snauwaert, s'est, mercredi, à 2 heures et demie, blessé le médius gauche qui fut pris au nœud-de-bosse d'une carde.

— M. Raoul Duquennoy, 94 ans, domicilié à Touffiers, donneur de fils chez MM. Leroux frères, fabricants, 128, rue de Tourcoing, s'est, jeudi, à 9 heures du matin, blessé d'un coup de marteau à la main.

— Le 28 courant, à 11 heures trois quarts du matin, M. Pierre Moulard, 39 ans, boulevard Gambetta, tisserand chez M. Emile Eloy, boulevard Gambetta, s'est donné une entorse lombo-sacrée en portant une chaîne.

Informations et Communications diverses

LES CONDITIONS PUBLIQUES de Roubaix (de la Ville et de la Chambre de Commerce), ainsi que les Conditions publiques de Tourcoing seront fermées lundi prochain.

ÉTAT CIVIL

de ROUBAIX du 30 décembre 1904

Naissances. — Marguerite Declerck, rue du Tilleul, cour Tonneau, 2. — Georgette Werner, rue Sainte-Thérèse, 58. — Fernande Desprez, rue Blanchemaille. — Fernande Colbaut, rue Blanchemaille. — Louis Dancette, rue Philibert Delorme, 13. — Joseph Hallez, rue Blanchemaille. — Louise Hoeltzli, rue Blanchemaille. — Andréa Deregnaucourt, rue des Fleurs, cour Desrousseaux, 18. — Lia Vincent, Grande-Rue, 320. — Germaine Vanderbechen, rue Stéphenson, cour Brabant, 8. — Irma Berthe, rue Blanchemaille. — Berthe Duyck, rue Milton, 15. — Noémi Vahluysse, rue du Ballon, 48. — Lucien Leveugle, rue d'Alsace, 24.

Décès. — Marie Delton, 55 ans, ménagère, rue de l'Espérance, 53 bis. — Rosalie Steuve, 54 ans, gouvernante, rue Notre-Dame, 35. — Adéline Kruze, 44 ans, sans profession, rue de Naples, 100. — Oscar Bourgois, 2 mois, rue de la Basse-Masure, cour Agache, 26. — Léonold Hélynck, 66 ans, ourdisseur, rue Alfred Motte, 21. — Georges Martel, 8 mois, rue Alfred de Musset, 72. — Charles Poupart, 52 ans, peigneur, rue Blanchemaille. — Paul Bradt, 2 mois, rue Blanchemaille. — Berthe Tharrie, 8 mois, rue Solférino, cour Ducroocq, 1. — Anne Klinckmaillie, 81 ans, ménagère, rue Bell, 36. — Elisa Gomez, 78 ans, sans profession, rue Saint-André, 10. — Narcisse Vergin, 61 ans, ourdisseur, rue de la Chapelle-Carrette, 50.

TOURCOING

Conseil Municipal

Nous allons donner ci-dessous la suite des délibérations prises par le Conseil municipal, dans sa séance du 29 décembre :

Service des eaux. — Le Conseil approuve un marché pour une fourniture de tuyaux en fonte et décide de ne pas poursuivre le remboursement par la commune de Roncq d'une somme de 90 francs, pour eau prélevée pour un incendie.

La Bourgogne. — La Commission des hospices a songé à acquérir des terres nouvelles, qui seraient affectées à la culture des denrées nécessaires à la nourriture des bestiaux de la fermeilalerie.

L'acquisition porterait sur environ 16 hectares dont une ferme, pour une somme globale de 312.000 francs.

Le Conseil donne un avis favorable.

Affichage municipal. — La Commission des Finances aura à examiner les demandes de concession de l'affichage municipal présentées, M. Marius Houzleux ayant renoncé à la concession.

Etablissement de bains. — L'administration municipale est autorisée à signer une police d'assurance contre les accidents du personnel.

Police d'assurances. — Le Conseil autorise le Maire à signer la police d'assurance contre l'incendie de trois maisons acquises par la ville et situées rue de Chateaubriand.

Répartiteurs. — La liste des candidats répartiteurs des contributions directes est la même que celle de l'année dernière ; seul M. Ducoulombier sera remplacé par M. Jules Dassonville.

Pavage de rues. — Le Conseil adopte le projet de pavage de la rue du Levant, de la rue Augereau à la rue Winoc-Chocquel, afin d'assurer un nouveau débouché à la gare aux marchandises.

Etablissement d'un aqueduc. — Le Conseil renvoie à la commission de la voirie l'examen d'une pétition demandant la construction d'un aqueduc, place Thiers, entre la rue du Midi et le boulevard Gambetta.

La foire de Saint-Christophe. — A propos du déplacement du Champ de Foire sur la place Thiers, M. le Maire dit qu'il a reçu des protestations de plusieurs forains, lesquelles sont renvoyées à la commission spéciale.

Ecole des Beaux-Arts. — Un crédit supplémentaire de 20.000 francs est voté par le Conseil pour le règlement définitif de la construction de l'Ecole des Beaux-Arts, dont les plans primitifs dressés par M. Leroux ont été modifiés par M. Marquette.

Voirie. — Plusieurs rapports visant la mise à l'alignement ou le classement de divers chemins d'intérêt commun, sont présentés sans soulever la moindre objection.

Subventions aux sociétés. — Une subvention annuelle de 100 francs à la société « La Cœcilia » est votée par le Conseil qui décide, en outre, de ne plus accorder à l'avenir de nouvelles subventions à des sociétés musicales ; en ce qui concerne les augmentations, elles ne seront plus allouées qu'après une existence de 5 ans de la société.

Une subvention de 100 francs est accordée à l'Harmonie « La Fraternelle » et 200 francs à la société « Les Intimes ».

M. Flament remercie le Conseil d'avoir voté ces augmentations à deux sociétés qui ne marchandent jamais leur concours à la ville.

Pose du tapis de l'Hôtel-de-Ville. — M. Dassonville propose, au nom de la commission, d'acheter un tapis et de faire payer un droit de 20 francs pour la pose en cas de mariage.

Le Conseil adopte un crédit de 500 francs.

Bureau de bienfaisance. — M. Ducoulombier rend compte de l'examen du budget pour 1905, s'établissant par 830.506 francs en recettes et 829.649 francs en dépenses, soit 857 francs d'excédent. Le subside communal est de 233.000 fr.

Le Conseil donne un avis favorable.

Budget des Hospices. — Le Conseil prend la même décision pour le budget des Hospices.

BUDGET PRIMITIF COMMUNAL POUR 1905

Les prévisions budgétaires établies par M. le Maire pour 1905 sont accompagnées d'un rapport qui contient l'examen détaillé des chapitres.

Nous donnons ci-dessous les totaux du budget primitif présenté par M. le Maire :

RECETTES ORDINAIRES

Centimes communaux, 94.181 fr. 45. — Attribution à la ville sur divers impôts perçus par l'Etat, 46.386 fr. 05. — Octroi et taxes de remplacement, 1.510.700 fr. — Autres taxes perçues par le service d'octroi, 85.800 fr. — Location des propriétés communales et redevances diverses, 9.607 fr. 50. — Ressources diverses annuelles (vente d'eau, condition publique, établissement du gaz, usine d'électricité, établissements de bains, intérêts de fonds divers, etc.), 2.232.364 fr. 43. — Total des recettes ordinaires, 3.979.039 fr. 43.

RECETTES EXTRAORDINAIRES

Centimes extraordinaires, 265.419 fr. 24. — Recettes extraordinaires diverses, 27.916 fr. 52. — Total des recettes extraordinaires, 293.335 fr. 76. — Récapitulation générale des recettes, 4.272.375 fr. 19.

—o—

DEPENSES ORDINAIRES

Frais généraux d'administration, 127.138 fr. 29. — Services municipaux (service des bâtiments, Voirie, Police, Sapeurs-Pompiers, Octroi, Condition publique, Services des eaux, Eclairage), 1.872.951 fr. 81. — Hygiène publique, 52.694 fr. — Contributions cadastre, 27.680 fr. — Palais-de-Justice et Chambre de commerce, 28.600 fr. — Instruction publique, Beaux-Arts, Musées et Bibliothèques, 528.990 fr. — Assistance publique, 657.330 fr. — Dépenses diverses, 59.699 fr. — Total des dépenses ordinaires, 3.355.049 fr. 06.

DEPENSES EXTRAORDINAIRES

Frais extraordinaires d'administration, 8.150 fr. — Dépenses diverses (dont 30.000 sr. pour la sauvegarde des nourrissons), 38.905 fr. 95. — Arriéré, 867.428 fr. 73. — Total des dépenses extraordinaires, 914.484 fr. 68. — Récapitulation générale des dépenses, 4.269.533 fr. 74. — Excédent de recettes, 2.841 fr. 45.

Quelques changements sont proposés à ce budget par la commission des finances.

M. D. Parsy, rapporteur de la commission des finances, donne lecture d'un rapport proposant au Conseil les modifications suivantes au budget primitif communal pour l'exercice 1905 présenté par M. le maire :

1° Augmentation de traitement du dessinateur expéditionnaire du service des bâtiments qui serait porté à 1.600 francs, soit 100 francs en plus que l'augmentation qui résulte des propositions de M. le maire ;

2° Augmentation de 100 francs du piqueur surveillant, ce qui élève son traitement à 2.300 francs ;

3° Suppression de l'emploi de professeur des cours publics de physique et de chimie, étant donné que ces cours sont peu suivis et qu'il n'y a actuellement que 5 élèves dont 2 au lycée. Il a semblé à la commission des finances que la Ville ne pouvait continuer de faire un aussi grand sacrifice pour si peu d'élèves. En conséquence, elle propose de supprimer l'emploi d'un professeur prévu pour 1.000 et conserver un préparateur qui serait préparateur-professeur aux appointements de 400 francs. Dépenses et frais divers, 500 francs. Ensemble 900 francs au lieu de 1.900 francs.

M. le maire passe ensuite en revue tous les articles du budget, les soumettant l'un après l'autre à l'approbation du Conseil.

M. le maire fait remarquer que les halles ne marchent pas et ne rendent pas les services attendus. Il voudrait que la commission des halles s'occupât de cette question.

Le chapitre des dépenses soulève quelques observations.

M. Saison prétend que les appointements (4.500) attribués au nouveau directeur de la comptabilité sont trop élevés.

M. le maire répond que 4.500 francs ne sont pas trop pour avoir un homme capable de remplir ces fonctions. C'est afin de faciliter le contrôle aux conseillers municipaux qu'il propose ce nouveau bureau.

L'article, mis aux voix, est adopté.

M. Saison soulève une nouvelle objection au sujet de l'augmentation des appointements d'employés du service des bâtiments. Cette augmentation est cependant votée.

M. Scalbert se plaint du trop petit nombre des urinoirs.

A propos du service de l'éboueage, M. Coppin demande d'égaliser les salaires qui sont pour certains de 3 fr. 75 et pour d'autres de 4 francs. M. Cordier répond qu'en fait cela existe déjà ; car le surplus de 3 fr. 75 à 4 fr. est partagé entre tous. Les éboueurs avaient demandé une augmentation de 25. L'administration a remarquer que cette augmentation amènerait d'autres demandes semblables dans les autres services municipaux et que les recettes ne permettent pas d'acquiescer à ces demandes.

Au sujet du service des pompiers, M. le maire annonce qu'il présentera prochainement un projet sur la réorganisation du service.

M. Masurel-Leclercq demande la suppression de l'emploi du directeur de l'Usine d'électricité.

M. Saison s'élève à nouveau contre l'augmentation du traitement d'un employé de l'Office sanitaire.

Le citoyen Casleur proteste contre le traitement trop élevé du secrétaire des prud'hommes.

M. Saison se joint à lui pour demander que les prud'hommes patronnés qui touchent chacun une indemnité de 200 francs paient le secrétaire eux-mêmes.

Cette question est adoptée à l'unanimité.

Une discussion s'élève également à propos du traitement du secrétaire de l'Ecole de musique.

Le crédit est cependant maintenu.

Delphin-Dumortier a reçu des réclamations de jeunes gens qui n'ont pas été admis à suivre les cours de solfège. M. Loridan fait remarquer que les éléments de solfège sont incalqués dans les écoles primaires et que, si l'on veut établir des cours élémentaires à l'Ecole de musique, ce sera une dépense nouvelle.

Delphin Dumortier demande la suppression de la subvention allouée à la Société des Concerts symphoniques qui ne donne pas de preuves de vitalité.

La subvention, mise aux voix, est supprimée.

Quivron soulève une objection à propos de l'indemnité de 800 francs accordée à M. le doyen de Notre-Dame.

L'ensemble du budget, mis aux voix, est adopté.

La séance est levée à minuit et demi.

—o—

RENVERSEE PAR UNE VOITURE

Vendredi vers six heures et demie du soir, Clotilde Liévin, femme Devernet, 72 ans, ménagère, demeurant rue de la Croix-Rouge cour Wilquin, débouchant de la rue des Eldiants, à l'angle de la rue des Piats, ne vit pas le camion conduit par M. Henri Verkeumer, marchand de légumes, demeurant 133, rue du Touquet, et alla se jeter dans les jambes du cheval, malgré les cris du conducteur qui ne put arrêter à temps son équipage.

Relevée aussitôt, la malheureuse fut transportée à l'estaminet Deleu, 128, rue des Piats, où M. le docteur Lagache vint lui donner des soins.

La femme Devernet avait le côté droit du visage et un morceau du cuir chevelu arrachés.

M. le docteur Lagache l'a fait conduire à l'Hôpital en voiture d'ambulance.

—o—

LES CAMBRIOLEURS CONTINUENT

M. Emile Delberghe, boulanger, qui habitait rue du Brun-Pain, 77, est depuis une huitaine de jours, en train de déménager pour habiter 85, rue du Petit-Village.

Jeudi soir, vers 8 heures et demie, il était allé porter encore quelques meubles dans sa nouvelle demeure. En revenant dans celle-ci, vers 9 heures et demie, il constata que des cambrioleurs y avaient rendu visite. En effet, la porte toute grande ouverte, portait des traces d'effraction et un outil, dont s'étaient servi les cambrioleurs avait été abandonné et gisait sur le seuil de la porte.

En examinant ses objets mobiliers, M. Delberghe s'aperçut que les voleurs avaient emporté 2 pardessus et 2 complets.

Plainte a été déposée entre les mains de M. Delattre, commissaire de police du 2e arrondissement, qui a ouvert une enquête.

—o—

TENTATIVE DE VOL AU BLANC-SEAU

Une nouvelle tentative de cambriolage a eu lieu dans la soirée de jeudi au Blanc-Seau.

Vers 11 heures du soir, 3 individus ont coupé un carreau de vitre de la fenêtre du magasin de M. Ducoulombier, marchand de laines, rue du Blanc-Seau, 20. Ils allaient sans doute essayer de forcer les barreaux en fer dont cette fenêtre est garnie, lorsque le chien de la maison se mit à aboyer. Le concierge fut réveillé ; il se leva et descendit. Il aperçut alors les 3 individus qui fuyaient par la rue de la Tranquillité.

Plainte fut déposée entre les mains de M. Proix, commissaire de police du 1er arrondissement, qui recherche activement les malfaiteurs.

—o—

LES RENTES DES TRAVAILLEURS

Chez Albert Malard et Cie, peigneurs de laines, 74, rue de Guisnes, un laveur, Edouard Vereye, 39 ans, demeurant rue du Levant, à Mouscron, a eu l'extrémité de l'index droit écrasé par un vis contre un recouvrement. 8 jours d'incapacité de travail.

— Chez veuve Voreux-Apprédéris, rue du Haze, un trieur, Firmin Delbecque, 29 ans, demeurant rue de La Rochfoucauld, s'est donné un coup de crochet en manipulant une balle. Une plaie de l'extrémité du majeur droit et de l'ongle nécessitera un repos de 6 à 8 jours.

—o—

Décoration lors de la célébration des mariages

Voici le rapport présenté au nom de la Commission des Finances, par M. Dassonville, au sujet de la pose de tapis dans l'Hôtel-de-Ville, à l'occasion de la célébration de mariages.

Messieurs,

Le Conseil municipal, sur la proposition de M. le Maire, a confié à sa Commission des Finances, dans sa séance du 7 octobre dernier, le soin d'examiner quel serait le meilleur mode à adopter pour la pose de tapis dans l'Hôtel-de-Ville, à l'occasion de la célébration de mariages.

Jusqu'ici, il n'était posé de tapis dans la Mairie que pour les mariages civils revêtant un certain apparât, et le travail était confié à un tapissier quelconque qui, de par l'usage, se trouvait avoir ainsi presque le droit de circuler librement et à tout moment dans l'intérieur de l'Hôtel-de-Ville. La chose n'a point toujours, paraît-il, été sans inconvénient.

Votre Commission des Finances, après discussion, a été d'avis que le mieux était de suivre l'exemple de Roubaix, où l'on est satisfait du mode adopté, qui consiste à faire poser, par les hommes de service de la Mairie, pour tous les mariages indistinctement, des tapis appartenant à la Ville et donnant lieu, à son profit, à la perception d'un droit de 20 fr. pour chaque mariage, sauf pour ceux célébrés les lundis et samedis, jours ordinairement choisis par les ouvrers qui, ainsi, profitent de la décoration intérieure.

Si le Conseil adopte cet avis, nous lui proposerons de voter, aux chapitres additionnels de 1904, un crédit de 500 francs, somme jugée nécessaire pour l'acquisition des tapis réservé audit usage.

Le Rapporteur :
J. DASSONVILLE.

Ce rapport a été adopté par le Conseil municipal de Tourcoing dans sa séance du jeudi 29 décembre 1904.

—o—

LES MISEREUX

La gendarmerie de Tourcoing a mis en état d'arrestation, vendredi après-midi, François Pommaert, chauffeur, 49 ans, né à Vieux-Condé, qui se trouvait en état de vagabondage.

—o—

LES MEFAITS DU VENT

Le vent violent qui a soufflé pendant une grande partie de la journée de vendredi, a abattu une cheminée en tôle placée sur la demeure de M. Henri Ronty, demeurant 72, rue de Roubaix. On n'a pas eu d'accident de personne à déplorer.

—o—

VOL D'UN CHEVAL

Des individus inconnus ont volé, au préjudice de M. Despinoy, loueur de voitures, rue de la Blanche-Porte, un cheval d'une valeur de 1200 francs, après avoir fracturé la porte de l'écurie.

Ce cheval, de robe baie, aura sans doute été emmené en Belgique par les voleurs qui sont activement recherchés.

ÉTAT CIVIL

de TOURCOING du 30 décembre 1904

Naissances. — Delplanque Madeleine, rue des Champs, 24. — Devos Robert, rue de Roncq, 22. — Dael Archange, rue de Roncq, 27. — Dendiéval Louise, rue Parmentier, 31. — Devaere Marcel, rue de l'Ermitage, 51.

Décès. — Destombes Désiré, 65 ans, rue des Piats, 221. — Delannoy Adèle, 76 ans, rue du Beau Laurier.

LUMINOL Savon pour linge, flanelles, laines, ménage, Victor Vaissier.

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

LES RENTES DES TRAVAILLEURS. — A la Société anonyme Franco-Belge, un apprenti Vanhaesbroucke Théophile, 15 ans, demeurant rue Cugnot, à Roubaix, a été blessé au pouce gauche par une corde.

4 jours de repos.

ETAT-CIVIL du 30 décembre 1904. — *Naissances.* — Cerisier Valentine, rue de la Gare, 68. — Lefebvre Rachel, rue de Colmart, 27.

Mariage. — Lemai Henri, 25 ans, peigneron à Croix, et Lebrun Marguerite, 23 ans, repasseuse à Croix.

WASQUEHAL

MAISON CAMBRIOLEE. — Dans la nuit de jeudi à vendredi, la maison de M. Alphonse Ledoux, située rue Chanzy, a reçu la visite de cambrioleurs.

Alphonse Ledoux, qui est âgé de 53 ans, ouvrier laveur, travaille de nuit à l'usine Holden. Il habite seul, dans une maison qui a déjà été cambriolée le 13 juin.

Grande fut sa surprise, en rentrant chez lui à 6 heures et demie du matin, quand il vit sa porte ouverte.

Aucune pesée n'y fut relevée, les malfaiteurs s'étaient servis d'une fausse clef.

Dans les trois pièces du rez-de-chaussée, tout avait été retourné.

Les malfaiteurs qui cherchaient sûrement de l'argent avaient poussé leurs recherches jusque dans le jardin et dans les pots de fleurs.

Ils se sont retirés en emportant deux complets en drap noir, un neuf et un usagé, une jaquette, un nouveau rasoir, une livre de café, un porte-monnaie avec quelques sous, une chaîne de montre en argent.

Le tout estimé de 150 à 160 francs.

La gendarmerie de Roubaix a ouvert une enquête.

LANNOY

LES RENTES DES TRAVAILLEURS. — Chez Parent et fils, une magasinière, Célestine Lepers, 23 ans, demeurant rue du Bois, à Lys, s'est tordu le pied gauche, en descendant l'escalier. 15 jours de repos.

NECROLOGIE. — M. Paul Herbaux, greffier de la mairie de Lannoy, vient d'être frappé dans ses plus chères affections, par la perte de sa fille Léa, âgée de 19 ans.

Ses funérailles auront lieu lundi 2 janvier, à neuf heures du matin.

Assemblée à la maison mortuaire rue de Tournai (au secrétariat de la Mairie).

Nous présentons à M. Paul Herbaux et à sa famille nos sincères condoléances.

L'A CLASSE DE 1904. — Le tableau de la classe de 1904, comprenant 22 conscrits, vient d'être affiché à la mairie, où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

ETAT-CIVIL du 30 décembre 1904. — *Décès.* — Léa Herbaux, 19 ans, caissière-comptable, rue de Tournai.

LYS

LE BAL DE L'AMICALE. — Le bal donné dimanche dernier par l'Association des anciens élèves, dans la salle de gymnastique, au bénéfice des élèves pauvres, a obtenu un succès inespéré. La commission organisatrice tient à remercier tous ceux qui, par leur présence ou leur obole, si modeste soit-elle, ont tenu à contribuer à ce succès.

Pendant le bal, de nombreuses adhésions sont venues grossir le nombre déjà respectable de nos membres.

Le charmant concours prêté par la délégation des anciennes élèves a été très apprécié. En résumé, belle fête laïque qui portera ses fruits.

Nous sommes heureux d'annoncer aux sociétaires que nous avons fait distribuer sur les soins de M. le directeur de l'école, le dévoué M. Duhamel, aux élèves nécessiteux, 130 paires de sabots qui seront les bien venues par cette température rigoureuse. Il est encore temps pour tous ceux de nos concitoyens qui n'y auraient pas encore été invités de contribuer par leur adhésion à cette belle œuvre de solidarité laïque.

LA CLASSE DE 1904. — Le tableau de la classe de 1904 vient d'être affiché à la mairie, où les intéressés peuvent en prendre connaissance. Il comprend 69 conscrits.

ETAT-CIVIL du 30 décembre. — *Décès.* — Dubois Phideline, 30 ans, ménagère, rue du Bois.

RONCQ

UNE SAISIE DE 200 KILOS DE TABAC. — Voir aux faits divers.

WATTRELOS

LES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — M. Jean Lamboux, travaillant à la Société chimique, a eu deux doigts de la main droite coupés par un éclat de verre.

ETAT CIVIL du 30 décembre 1904. — *Naissances.* — Madeleine Verdonck, rue de Roubaix, 46. — Marie Cognez, au Touquet.

Décès. — Angèle Dubus, 5 mois 12 jours, au Grimonpont. — Marcelle Lempire, 10 jours, rue de Roubaix. — Ludivine Dubus, 83 ans 2 mois 10 jours, sans profession, Grand'Place. — Augustine Slachio, 5 mois 10 jours, rue des Champs.

MOUVAUX

ACCIDENT D'AUTO. — Hier, vers deux heures, M. Guenon, marchand de laines à Tourcoing, se rendait à Lille, a heurté un chariot à la Forgette. Il n'y a que des dégâts matériels.

RENTES DES TRAVAILLEURS. — Charles Castel, 43 ans, domestique chez Lorthiois, foulure de l'épaule ; 1 mois de repos. Docteur Decherf.

— Marceau Stragis, 19 ans, peigneur chez Lorthiois, en nettoyant un peigne, s'est piqué à l'annulaire gauche ; 8 jours de repos. Docteur Decherf.

Lundi 2 et Mercredi 4, VENTE-RECLAME aux Galeries Lilloises : Réclame d'Incandescence par le gaz ; BECS à gaz, 0 fr. 65 ; MANCHONS le « Durable », 0.30.

Les Etrennes de la "Presse du Nord"

Grande Tombola à billets remboursables

Les billets remboursables de la Grande Tombola que l'Association Professionnelle des Journalistes de la région du Nord organise sont en vente au prix de **Dix Centimes** dans tous les bureaux de tabac, chez tous les marchands de journaux et dans un grand nombre d'estaminets et de cafés.

Nous rappelons que cette importante tombola comprendra plusieurs centaines de lots dont voici les principaux qui pourront être représentés au choix du gagnant par des obligations à lots d'égale valeur :

Un GROS LOT de	Fr.	1.000
Un LOT de		500
Un LOT de		250
Cinq LOTS de		100
Cinq LOTS de		50
Dix LOTS de		25

Tout porteur d'un billet qui se rendra acquéreur d'une livre de bonbons-chocolat ou même valeur au magasin de vente du Chocolat **DELESPAUL-HAVEZ**, 98, rue Nationale, bénéficiera d'une remise équivalente au prix du billet.

Pour les conditions de dépôt des carnets s'adresser ou écrire à M. Désiré NOLARD, dépositaire général, libraire, 22, rue de la Monnaie, à Lille.

LILLE

Un gros scandale financier

Il n'est bruit, à Lille, depuis quelques jours, que d'un très gros scandale financier qui affecterait la plus importante des caisses publiques du département.

On parle d'un déficit de deux cent mille francs et du départ précipité de l'auteur responsable de ce déficit, — lequel serait d'ailleurs couvert par un cautionnement du double.

On comprendra que nous nous bornions à enregistrer ces bruits quelque fondés qu'ils nous paraissent d'après nos renseignements particuliers.

Mais en des matières aussi délicates, on ne saurait observer une trop grande réserve.

Nous reviendrons demain sur ces graves incidents, s'il y a lieu.

—o—

LES EFFETS DU VENT

Vendredi matin, vers dix heures et demie, une herse soutenant les fils téléphoniques de l'Etat, et posée sur le toit d'une maison, 46, rue des Pyramides, a été arrachée par le vent et s'est abattue sur la cheminée de la maison. Cette cheminée fut démolie et une vingtaine de briques tombèrent sur la chaussée.

Un passant, M. Victor Liebart, 54 ans, journalier, demeurant 10, rue d'Austerlitz, fut atteint par une de ces briques, et grièvement contusionné à la tête. Il a reçu les soins du docteur Fatcot, à la pharmacie Dufour, rue des Postes.

Un cultivateur de Verlinghem, M. Jules Duthilly, qui était en train de décharger des légumes près de là, a eu la capote de sa voiture défoncée par une autre brique.

Les fils endommagés intéressent le réseau Lille-Paris et la direction. L'administration des Postes et Télégraphes a procédé immédiatement aux réparations qui seront terminées pour demain soir.

—o—

PECHE AUX CADAVRES

On a retrouvé hier, vers cinq heures du soir, dans le bassin Vauban, le cadavre de Julien Bourgeois, âgé de 64 ans, ce pensionnaire de l'Hospice Général dont nous avons signalé la disparition, il y a environ trois semaines. Le corps a été transporté à la Morgue. La famille qui habite rue de Flandres, cour Blanquart, a été informée.

Théâtres, Fêtes et Concerts

AU GRAND-THEATRE

LES DOMINOS ROSES

Avec le « Jongleur de Notre-Dame », M. Bourdette a eu l'excellente idée de reprendre une jolie et amusante comédie, déjà applaudie l'an passé au Kursaal : **Les Dominos Roses.**

Ces trois actes de MM. Hennequin et Delacour, plein d'entrain et de bonne et saine gaîté, sont enlevés avec infiniment de talent et de verve par Mmes Diska, Ripamonti, Roche et Chancel et par MM. Saint-Germain, Royol, Mario-Derouet, Laerte et Tapie.

« Les Dominos Roses » et « Le Jongleur » forment un excellent spectacle, le vrai spectacle de ces jours de fête de famille.

GRAND-THEATRE MUNICIPAL DE LILLE

(Direction : A. Bourdette)

Samedi 31 décembre 1904. — Deuxième représentation de la création à Lille de LE JONGLEUR DE NOTRE-D